Apôtre, Pierre, le Vicaire du Christ en terre, "le Seigneur Pape." C'est par cette appellation simple, familière et touchante que François avait coutume de désigner le Pontife Romain : le Seigneur Pape. Dans ces mots, qui sous leur humilité cachent un sens dogmatique profond, François trouvait une douceur et suavité célestes. L'abondance des sources inépuisables et fertilisantes de la foi coulait, débordait pour lui de cette tendre et filiale expression.

Cette appellation avait pour lui p.us qu'un sens verbal; c'était l'affirmation de son entière dépendance, un programme de vie, un symbole. Parce que le Pape était son Seigneur, il recevait chacune de ses paroles comme un oracle d'En-Haut, comme une direction inspirée. Il était loin des subtiles distinctions, dont la suite des hérésies devait nous enseigner la perfidie, entre le Siège et celui qui l'occupe, entre le fait et le droit, entre la thèse et l'hypothèse. entre la soumission agenouillée et la soumission debout. Gallicans, jansénistes, libéraux, modernistes, l'eussent trouvé également réprobateur, et sans doute narquois. Et lui, qui avait reçu sa Règle immédiatement de Dieu, comme il l'assure en son Testament, dans son même Testament confesse qu'il ne s'y astreignit qu'après confirmation par le Seigneur Pape: et Dominus Papa confirmavit mihi.

Le monde peut contempler ce que cette union de cœur et d'esprit a produit en Saint François, dans sa vie et dans ses œuvres! Il peut considérer durant la suite des siècles ce qu'ont fait ses enfants, dont la gloire incontestable, et sans doute la meilleure, parce qu'elle fut la plus efficace, est d'être restés agenouillés aux pieds de cette même sainte Eglise Romaine, selon leur formel engagement, dans l'attitude où leur bienheureux Père les avait placés. Le monde peut entendre dans les paroles redites naguère par Sa Sainteté Pie X à la famille franciscaine, en la personne des Tertiaires: "L'Eglise a toujours compté sur vous comme sur ses chevaliers et ses défenseurs, "... l'écho de toutes les paroles pontificales sorties des lèvres du Seigneur Pape depuis l'approbation de la Règle par Grégoire IX.

Le Seigneur Pape, qui se nommait alors Innocent III, avait